CNE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

RAPPORT D'ÉVALUATION

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

L'évaluation de l'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (ESITPA) a été placée sous la responsabilité de Hubert **Bouchet**, membre du Comité, assisté de Jean-Loup **Jolivet**, délégué général.

Christian **Paquin**, chargé de mission, en a assuré la coordination.

Ont participé à l'évaluation :

Éric **Birlouez**, agronome consultant ;

Vincent **Boissier**, directeur de la politique agricole, Nestlé-France ;

Jean-Claude **Charpentier**, directeur de l'École de chimie, physique, électronique de Lyon ;

Bruno **Curvale**, chargé d'études au CNE.

ORGANISATION

Marie-Noëlle **Soudit** a assuré la présentation de ce rapport.

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.

CNE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIÈRES

Chiffres-clés 7

Présentation 13

I Gouvernement et gestion 15
II La formation 16
III La documentation 23
IV La recherche 23
V La vie étudiante 24
VI Développement économique et animation du milieu rural 24

Conclusions et recommandations 27

Postface : réponse du directeur 31

CNE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

CHIFFRES-CLÉS

Les admissions

Les admissions en 1ère année d'école

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Nombre de places						
Nombre de candidats	372	330	305	320	293	387
Admissibles	288	233	216	235	227	303
Admis définitifs	80	79	83	76	68	82

La diminution sensible du nombre de candidats de 1994 à 1997 correspond à une dispersion des candidats : ouverture de nouvelles classes préparatoires et autres critères de choix vers des filières courtes et moins onéreuses.

À la rentrée 1998, une forte remontée du nombre de candidats (+33%) a été constatée suite à une campagne soutenue d'information et de présence dans les salons, les forums et dans les lycées.

Les effectifs de l'École (inscrits administratifs)

Année universitaire 1993-1994

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	55	41	96			16
2ème année	41	32	73			13
3ème année	41	40	81			22
4ème année	49	32	81			17
5ème année	51	26	77			19
Total	**237**	**171**	**408**	**0**	**0**	**87**

Année universitaire 1994-1995

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	53	33	86			12
2ème année	47	41	88		1	20
3ème année	42	33	75			13
4ème année	41	40	81			21
5ème année	49	32	81			17
Total	**232**	**179**	**411**	**0**	**1**	**83**

Année universitaire 1995-1996

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	51	37	88			20
2ème année	48	43	91			21
3ème année	46	42	88			15
4ème année	40	33	73			14
5ème année	41	40	81			16
Total	**226**	**195**	**421**	**0**	**0**	**86**

Année universitaire 1996-1997

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	57	32	89			14
2ème année	51	37	88			21
3ème année	51	43	94			26
4ème année	45	42	87			16
5ème année	40	33	73			11
Total	**244**	**187**	**431**	**0**	**0**	**88**

Année universitaire 1997-1998

Inscrits administratifs

	Hommes	Femmes	Total	Dont		
				Étrangers		Boursiers
				de l'UE	hors UE	
1ère année	44	33	77			12
2ème année	53	37	90			18
3ème année	51	39	90			20
4ème année	51	43	94			25
5ème année	47	42	89			18
Total	**246**	**194**	**440**	**0**	**0**	**93**

L'origine sociale des étudiants (année universitaire 1997-1998)

	Non boursiers	Boursiers (2)	Fonds de secours	Prêts d'honneur	Total
Agriculteurs	83	48	20	20	**171**
Patrons - Commerçants - Artisans	21	5	0	0	**26**
Professions libérales et Cadres supérieurs	181	14	2	2	**199**
Cadres moyens	42	10	9	9	**70**
Employés	10	6	1	1	**18**
Ouvriers	6	7	3	3	**19**
Autres (1)	4	3	1	1	**9**
Total	**347**	**93**	**36**	**36**	**512**

(1) Inactifs et retraités.

(2) Boursiers sur critères sociaux.

L'origine géographique des étudiants

Année universitaire 1997-1998 (situation en octobre d'après le lieu de résidence des parents)

	Inscrits en 1ère année du cyle d'ingénieur
Étudiants français	
Alsace	3
Aquitaine	5
Auvergne	1
Bourgogne	3
Bretagne	8
Centre	8
Champagne-Ardenne	3
Corse	0
Franche-Comté	1
Ile-de-France	21
Languedoc-Roussillon	1
Limousin	0
Lorraine	5
Midi-Pyrénées	1
Nord - Pas-de-Calais	1
Basse-Normandie	1
Haute-Normandie	17
Pays de la Loire	8
Picardie	10
Poitou-Charentes	1
Provence - Alpes - Côte-d'Azur	1
Rhône-Alpes	1
Total France métropolitaine	**99**
Antilles-Guyane	
La Réunion	
Pacifique	
DOM-TOM	
Total France	**99**
Étrangers en cursus normal	**0**
Total	**99**

La mobilité géographique des étudiants

L'ESITPA ne pratique pas les échanges d'étudiants entre différentes écoles

La mobilité des étudiants de 4ème et 5ème années se traduit par des stages, missions et études :

- stage d'initiation à la recherche de trois mois ou plus en France ou à l'étranger ;
- une mission d'étude à l'étranger, obligatoire, d'une durée de quatre semaines en groupe ;
- un stage de fin d'études de six mois ou plus en France ou à l'étranger.

Les destinations et structures d'accueil choisies par les étudiants doivent être agréées par la direction des études.

L'insertion professionnelle

Enquête premier emploi de la Conférence des grandes écoles (1) et ESITPA (2)

	Année de sortie (1)				Enquête OJD (2)
	1994	**1995**	**1996**	**1997**	**1997**
Nombre de diplômés	76	81	81	72	72
Sont sur le marché du travail	28	40	48	14	23
Études complémentaires	1	2		8	11
Service national				13	
Sont à la recherche d'un emploi	4	3	1	7	10

Pour ceux qui ont trouvé un emploi, indication du temps de recherche

	Année de sortie (1)				Enquête O.J.D (2)
	1994	**1995**	**1996**	**1997**	**1997**
inférieur à 2 mois	15	21	33	10	18
de 2 à 4 mois	7	9	6	3	2
de 4 à 6 mois	4	4	2	1	2
de 6 mois à 1 an	2	5	5		1
supérieur à 1 an					
non réponse		1	2		

Les enseignants permanents de l'École

Année universitaire 1997-1998

Titres ou diplômes	Nombre de personnes physiques	Nombre d'heures
Diplôme de docteur d'État	2	99
Diplôme de docteur de 3ème cycle	1	80
Diplôme de docteur (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984)	1	70
Diplôme d'ingénieur CTI	3	175
Informatique et langues	2	62
Total	**9**	**486**

CNE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

PRÉSENTATION

I - GOUVERNEMENT ET GESTION

1 - STRUCTURE ET PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut technique de pratique agricole (ITPA) est créé, en 1921, sous le haut patronage de trois anciens présidents de la République française (E. Loubet, R. Poincaré et A. Millerand) pour offrir une formation en sciences agronomiques aux jeunes qui choisissent le métier d'agriculteur.

L'ITPA a été reconnu par l'État en 1948, et le titre "d'ingénieur de l'ITPA" a été attribué par la Commission des titres en 1964.

En 1967, 23 chambres d'agriculture ont décidé de créer, à partir de cet institut, l'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture (ESITPA), sous la forme d'un établissement d'utilité agricole à compétence interdépartementale (EUACI) qui présentait les caractéristiques d'un établissement public. En 1980, l'Assemblée permanente des chambres d'agricultures (APCA) décide la création de l'ESITPA sous la forme d'un établissement d'utilité agricole. Installée à Paris, l'École a été transférée à Val-de-Reuil, dans l'Eure, en 1976.

Les lois du 31-12-1984 et du 23-01-1990 reconnaissent l'ESITPA comme "*participant à la mission de service public de l'enseignement supérieur*".

Dans le cadre de cet établissement d'utilité agricole, différentes instances ont été définies : le Comité de direction et d'orientation, le Conseil de perfectionnement et le Comité de direction de l'enseignement. Seul ce dernier se réunit régulièrement pour préparer et assurer la mise en application des programmes.

Employant une trentaine de salariés, l'École n'est pas tenue d'avoir un comité d'entreprise. Mais il faut noter que, depuis environ un an, il n'y a plus de délégué du personnel.

2 - PARTENARIATS

Un certain nombre de conventions et partenariats ont été mis en place entre l'ESITPA, l'université de Rouen, l'université du Havre, l'INRA et l'École supérieure de commerce de Rouen. Les relations étroites existant entre l'INA-PG et l'École (grâce aux interventions d'enseignants vacataires) débouchent fréquemment sur des propositions de stage. L'École a également des actions avec des entreprises (stages, études de projets de 5ème année).

3 - GESTION FINANCIÈRE

Les deux grandes masses sont la subvention du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (12 185 KF) et les droits de scolarité - avec le logement - (9 822 KF). Les charges de personnels (11 310 KF) représentent environ la moitié des dépenses de fonctionnement (22 725 KF).

4 - GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS ET DE SERVICE

Le corps professoral permanent comptait 9 enseignants en 1997-1998, et 11 enseignants à la rentrée 1998. Ils assurent des cours (entre 100-180 h équivalent TD) et, pour la partie la plus importante de leur service, la gestion, l'organisation, l'évaluation de l'enseignement de leur département, notamment la coordination des enseignants vacataires, le suivi des étudiants lors des différents stages et travaux extérieurs.

Il y a plus d'une centaine de vacataires qui assurent environ les 5/6 des heures d'enseignement. Depuis 1998, une politique de renforcement de l'équipe pédagogique permanente est engagée et devrait se poursuivre sur plusieurs années : 2 enseignants en 1998, 2 prévus en 1999.

Le personnel administratif et de service comporte 22,5 emplois. La formation permanente du personnel administratif est, en grande partie, axée sur l'acquisition complémentaire de connaissances techniques (bureautique, logiciels spécialisés) ou dans des domaines spécifiques (bibliothèque, imprimerie, comptabilité, développement de la personnalité).

5 - GESTION DU PATRIMOINE

Depuis 1995, l'École est partagée en deux sites : Val-de-Reuil et Rouen. Sur le site de Val-de-Reuil, l'École représente un immeuble de 4 000 m2 de surface développée. Ce bâtiment est propriété de l'APCA sur un terrain de 15 300 m2. Le site de Rouen, mis à la disposition de l'École par le Conseil régional, a une superficie construite de 3 800 m2, entourés de 2 000 m2 non bâtis. L'École devrait se regrouper rapidement sur Rouen, ce qui permettra d'augmenter le nombre des étudiants et de bénéficier des effets de synergie.

II - FORMATION

1 - LE RECRUTEMENT

Tout candidat remet un dossier comportant ses notes scolaires sur les trois dernières années et une lettre de motivation. Les dossiers sont examinés par les enseignants permanents. Une note est attribuée d'après un barème, elle constituera 70% du total des points.

Une journée est organisée à l'École pour les étudiants déclarés admissibles. Ils y subissent une épreuve de français (10% du total des points), des tests psychotechniques d'une durée de 2 heures (10%) et un entretien (10%).

Pour le recrutement en 1ère année, seuls sont concernés les candidats issus des terminales S ou ayant effectué au maximum une année d'études scientifiques post bac. En 1998, il y a eu 387 candidats, 303 ont été déclarés admissibles et 82 admis.

Le recrutement direct en 2ème année s'adresse à des candidats issus des classes préparatoires : B, C, P, ST, ou titulaires des DEUG A ou B, ou encore d'un DUT Biologie. Le recrutement direct en 3ème année concerne les étudiants admissibles aux concours ENSA ou ENITA, ou ayant une licence ou une maîtrise de biologie, ou issus d'une classe post BTS ou post DUT. En 1998, il y a eu 157 candidats en admission parallèle, 66 admissibles, 20 admis en 2ème année et 7 en 3ème année. Ces admissions parallèles constituent un élément stratégique de la politique de recrutement de l'ESITPA. Elles permettent un mélange de culture chez les étudiants et reconnaissent le principe de passerelles avec d'autres types de formations.

2 - L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU CURSUS ET DE LA PÉDAGOGIE

La formation dispensée par l'ESITPA vise à "*former des ingénieurs de haut niveau pour le développement de l'agriculture et des secteurs d'activité qui lui sont rattachés*". Le cycle d'études s'étend sur cinq années (les trois premières se déroulent à Val-de-Reuil, les deux dernières à Rouen).

Du début à la fin de la scolarité, les enseignements sont organisés selon un tronc commun quasi intégral. Seuls deux modules optionnels (d'une durée de trois semaines chacun) sont proposés aux étudiants de 4ème année.

À cet égard, le renforcement de l'équipe pédagogique permanente qui vient d'être engagé devrait conduire à envisager des possibilités de personnaliser davantage le cursus. Même si, à la faveur du choix de ses stages et de ses projets personnels, chaque étudiant peut d'ores et déjà conférer une coloration particulière à son parcours de formation, il semble souhaitable d'aller plus loin dans cette voie, en proposant davantage d'enseignements optionnels (ce qui ne remet pas pour autant en cause le principe d'une formation "généraliste").

Les enseignements sont assurés par une équipe de permanents très réduite (neuf personnes en 1997-1998). Ceux-ci sont appuyés par 140 vacataires, de statuts variés : enseignants des grandes écoles d'agronomie ou de l'université (Rouen, Paris), chercheurs (INRA, Instituts techniques agricoles), intervenants au titre de l'expérience professionnelle...

Depuis l'an dernier, l'ESITPA a entrepris d'accroître son "noyau" de permanents. Deux embauches ont ainsi été réalisées en 1998 (statistique, économie) et les recrutements devraient se poursuivre au cours des prochaines

années. Outre ses effets positifs sur le développement des activités de recherche, cette décision permettra d'accroître la sécurité du dispositif pédagogique (l'absence temporaire d'un permanent pourra être plus facilement palliée), de faciliter la coordination et le suivi des nombreux vacataires (dont l'effectif sera, du même coup, réduit), d'accroître l'accompagnement et l'encadrement des étudiants.

La première année. Les disciplines scientifiques (hors informatique) représentent les trois quarts du volume d'enseignement de cette première année, lequel s'établit à 905 h.

Avec 44% du total, les mathématiques, la physique et la chimie y occupent une place privilégiée. Les sciences biologiques occupent, quant à elles, le tiers (32%) de l'emploi du temps (biochimie, biologie cellulaire, physiologie animale, génétique, zoologie, biologie et physiologie végétales).

Le solde est dédié aux langues étrangères (105 h), à l'informatique (50 h) et à l'expression écrite (45 h).

L'importance accordée aux TP et TD constitue l'un des "points forts" de cette première année : ceux-ci représentent en effet la moitié (49%) du temps total passé en présence d'un enseignant. L'effectif est alors fractionné en groupes de taille plus restreinte (1/2, 1/4 ou 1/6e de promotion), qui favorisent la participation active des élèves.

L'entrée en première année est précédée de 5 semaines de stage en exploitation agricole. Ce positionnement en tout début de cursus est justifié par l'objectif pédagogique poursuivi. Qualifiée de stage "d'initiation et de motivation", cette immersion sur le terrain a en effet pour but de mettre d'entrée de jeu les étudiants au contact des réalités concrètes vécues par une famille d'agriculteurs.

À l'issue de cette première année, les étudiants accomplissent un second stage agricole. Celui-ci se déroule obligatoirement à l'étranger (dans un pays de l'Union européenne), et sa durée est de 5 semaines. Outre la compréhension du fonctionnement de l'exploitation, ce stage permet à l'étudiant d'appréhender l'agriculture du pays d'accueil et d'améliorer sa pratique des langues étrangères.

La deuxième année. L'emploi du temps de cette deuxième année (879 h) est caractérisé par l'apparition des sciences agronomiques (zootechnie, nutrition animale, physiologie de la reproduction, sciences du sol, agronomie, bioclimatologie, machinisme). Ce champ d'enseignement représente, à lui seul, plus du tiers (35%) du volume des cours, TP et TD. La part des sciences fondamentales (qui se réduit aux sciences physiques) n'est plus que de 18%. En revanche, les enseignements de statistique et d'informatique occupent, avec respectivement 8 et 6%, une place significative.

On notera également l'introduction précoce d'un enseignement de sciences économiques et sociales (géographie, droit et comptabilité : 13% des heures / élèves). Les langues étrangères se maintiennent au même niveau (105 h), tandis que la communication (expression écrite et orale, réalisation d'un dossier de presse) bénéficie de 60 heures.

Enfin, la répartition cours magistraux / TP-TD conserve l'équilibre (50/50) qu'elle présentait l'année précédente.

Au cours de cette deuxième année, les élèves ingénieurs réalisent, par groupes de 8 à 10, une "mission d'études" en France d'une durée d'une semaine (cf. infra).

La troisième année. Plus de la moitié (53%) des enseignements de cette troisième année relèvent du domaine des sciences agronomiques. De nouvelles matières apparaissent : gestion technique et économique de l'exploitation agricole, amélioration génétique, épidémiologie, hygiène et santé des bovins, etc.

Les sciences économiques et sociales (économie de l'entreprise agricole, droit rural et réalisation d'un dossier de presse) enregistrent, pour leur part, une légère augmentation (20 heures supplémentaires, soit 17% de l'ensemble). En revanche, les langues voient leur importance décroître (elles passent de 105 à 80 heures).

Le domaine des sciences et techniques de l'ingénieur est, quant à lui, représenté par des enseignements de génie chimique et de statistique.

Les TP et TD continuent d'occuper une place importante (44%) au cours de cette troisième année.

Les élèves ingénieurs accomplissent un nouveau (et troisième) stage en exploitation agricole. Alors que les deux premiers étaient centrés sur l'observation et la description du fonctionnement de l'entreprise agricole, le niveau d'exigence se renforce : l'étudiant doit procéder à un diagnostic technique et économique, et suggérer des pistes de développement pour l'exploitation étudiée.

La durée totale de ce stage (16 semaines) était, jusqu'en 1998, fractionnée en plusieurs périodes s'étendant sur une année entière (12 mois).

Depuis cette année (1998-1999), ce stage a été réduit de trois semaines (réduction de deux des cinq périodes). Il est prévu, pour l'année 2000, la suppression de deux périodes de stage ce qui permettra aux élèves qui le souhaitent d'accomplir un stage à l'étranger entre leur deuxième et leur troisième année.

La quatrième année. Les enseignements dispensés au cours de cette quatrième année représentent un volume de 828 heures, dont une part substantielle (44%) est consacrée aux TP et TD.

Ils se répartissent en quatre grands ensembles, dont l'importance relative s'établit entre 19 et 27% du volume horaire total.

Le premier domaine (27%) est constitué par les "techniques opérationnelles de l'ingénieur". Trois grands thèmes sont abordés : l'agro-industrie (génie des procédés dans les IAA, visites), la recherche-développement et la gestion de l'entreprise.

Les trois autres champs étudiés sont les biotechnologies (22%), les productions agricoles (19%) et les sciences économiques et sociales (18%). Ces dernières consistent en des enseignements de macro-économie (économie générale, internationale, agro-alimentaire et agricole) et de sociologie. Ces matières pourraient être - au moins pour partie - introduites plus précocement dans le cursus.

Les autres matières enseignées sont l'analyse de données (42 h) et les langues (75 h).

L'enseignement de "productions agricoles" permet à l'étudiant, pour la première et dernière fois depuis le début de sa scolarité, d'opérer un choix. Il doit en effet suivre un module de productions animales et un module de productions végétales (80 heures chacun), qu'il choisit à chaque fois parmi quatre propositions. Outre leur caractère optionnel, un autre intérêt de ces modules réside dans le fait qu'ils se déroulent dans un autre établissement de formation (ENSA de Rennes, ENITA de Clermont-Ferrand, université de Dijon, etc.).

La 4ème année s'achève par un stage "d'initiation à la recherche". Pendant 12 semaines consécutives, l'étudiant participe aux travaux menés par un laboratoire de recherche public ou privé. L'objectif pédagogique visé est l'acquisition d'une démarche scientifique de conduite d'un projet (rigueur, méthode...)

La cinquième année. Les enseignements dispensés au cours de cette dernière étape du parcours de formation s'étendent sur 11 semaines (330 heures). Ils s'articulent autour de trois grands pôles.

Le plus important en volume (150 heures) est constitué par des cours et des conférences sur le thème de la politique agricole et de l'action professionnelle (l'agriculture de la France et de l'Union européenne, les échanges agricoles internationaux, les problématiques d'environnement et d'aménagement, etc.).

Par ailleurs, 70 heures sont consacrées aux "méthodes de l'ingénieur". Celles-ci s'organisent autour de deux volets : la conduite de projet au sein d'une entreprise industrielle et la construction de modèles statistiques.

La troisième composante de cette 5ème année est représentée par 60 heures de travaux dirigés, consistant en une "étude de projet".

Enfin, une quinzaine d'heures sont dédiées à l'anglais, et autant à la seconde langue (allemand ou espagnol).

Les six derniers mois de la 5ème année sont consacrés à la réalisation du stage de fin d'études (27 semaines minimum). Celui-ci fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale.

En vue de pallier le faible potentiel d'encadrement qu'elle est en mesure d'offrir à ses étudiants, l'ESITPA a mis en place un dispositif de suivi original, qui apparaît particulièrement intéressant. Chaque élève en stage de fin d'études se voit attribuer un "professeur de stage". Celui-ci est un expert du domaine étudié, qui n'appartient ni à l'école ni à l'entreprise d'accueil, et dont le rôle est d'aider l'étudiant sur les plans méthodologique et scientifique.

La proximité géographique constitue un critère-clé du choix du professeur de stage, de façon à ce que puisse être assuré un suivi rapproché de l'étudiant à la faveur de rencontres régulières entre l'élève stagiaire et son accompagnateur.

Au-delà de cette fonction d'encadrement, une telle organisation présente l'avantage de doter l'ESITPA d'un large réseau de personnes ressources, aux compétences scientifiques diversifiées (notons au passage que les entreprises, notamment les PME, qui accueillent les stagiaires bénéficient également de cet accompagnement des élèves par un spécialiste).

À l'issue de leur cursus à l'ESITPA, les jeunes diplômés ont la possibilité de suivre une formation de 3ème cycle. À cette fin, des conventions ont été conclues avec l'université de Haute-Normandie (DEA de biologie moléculaire et cellulaire) et avec l'École supérieure de commerce de Rouen (mastères en marketing, transports internationaux, IAA et management). Toutefois, rares sont les candidats à ces formations complémentaires, lesquelles sont, il est vrai, limitées à un petit nombre de domaines très spécialisés.

L'enseignement des sciences de la vie (Productions animales et végétales). Le nombre d'heures et la répartition par année sont cohérents avec les objectifs de l'École. Les cours sont dispensés essentiellement par des intervenants extérieurs. Ce sont généralement les mêmes qui interviennent d'une année sur l'autre, ce qui permet une continuité dans le contenu de l'enseignement. Le recours à des personnes extérieures offre la possibilité de faire intervenir des personnes de qualité de l'INRA, de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, de Maisons-Alfort. Les professeurs permanents responsables de chaque matière jouent pleinement leur rôle de coordination. Cette tâche est essentielle pour garder une unité au sein de l'École et maintenir son esprit et sa culture.

On fera néanmoins quelques remarques sur certains points :

- la génétique est abordée en 1ère année puis en 3ème année ; une coupure d'un an est sans doute trop importante et doit nécessiter une reprise des bases en début de 3ème année ;
- les notions de culture biologique ne sont pas abordées alors que ce sont les grands enjeux des années futures ;
- l'École ne dispose pas d'une exploitation agricole grâce à laquelle les étudiants pourraient s'impliquer dans certains travaux agricoles : ce choix paraît tout à fait justifié d'autant plus que l'École bénéficie d'un réseau de fermes de référence ; cela préserve les ressources pour d'autres actions ; la gestion d'une exploitation aurait été une charge supplémentaire pour le corps enseignant ;
- il est appréciable que l'École ait choisi de privilégier l'apprentissage des travaux agricoles par le biais de nombreux stages que les étudiants doivent effectuer ; l'implication du corps professoral est totale dans le suivi de ces stages ;
- la découverte sur le terrain, en équipe, de deux secteurs d'activité agricole en début de quatrième année, est une excellente initiative ; ici encore, l'engagement du corps professoral est total ; on peut regretter que ces deux sessions se succèdent dans le temps avec seulement un week-end entre les deux ; un laps de temps plus important permettrait aux élèves de mieux intégrer séparément les deux expériences et d'échanger entre groupes leurs impressions avant de vivre une nouvelle expérience.

L'agro-alimentaire. Le domaine de l'agro-alimentaire commence à être abordé en 4ème année. Il comporte une centaine d'heures d'enseignement, complétées par 3 visites de sites industriels, par petits groupes. L'organisation de ces visites est bien pensée.

Un stage d'un mois en industrie para-agricole serait souhaitable en fin de troisième année pour ouvrir les étudiants au monde industriel avant d'aborder les cours qui s'y rapportent.

En ce qui concerne les débouchés de l'École dans l'agro-alimentaire, il serait bon, pour clarifier sa stratégie, de préciser ceux qu'elle privilégie. S'agit-il de postes dans l'industrie agro-alimentaire (production, marketing, commercial) ou dans l'industrie para-agricole située en amont de l'agriculture.

De nombreux stages, missions d'études et travaux personnels, qui confèrent une dimension pratique à la formation. Le parcours de formation de l'élève ingénieur comporte cinq stages. Leur durée totale est élevée, puisqu'elle s'établit à 65 semaines (soit 15 mois). L'École vient toutefois de décider de réduire celle-ci de 7 semaines, l'allégement étant réalisé sur les stages en exploitation agricole (dont la durée passera de 25 à 18 semaines) :

- 1 stage d'initiation et de motivation en France, effectué avant la première rentrée scolaire (5 semaines) ;
- 1 stage entre la 1ère et la 2ème année d'études dans un pays de l'Union européenne (connaissance de l'exploitation agricole : 4 semaines) dont 70% au Royaume-Uni et 20% en Allemagne ;
- 1 stage de 3ème année en France (9 semaines réparties sur plusieurs périodes) portant sur le diagnostic technico-économique du fonctionnement d'une entreprise agricole (gestion, investissement, analyse financière, fiscalité...) ;
- 1 stage de 12 semaines d'initiation à la recherche en 4ème année dans un laboratoire de l'École ou extérieur à l'École (dans les nombreux établissements avec lesquels l'École possède des accords en France (universités de Rouen et du Havre, INRA, CNRS...) ou dans des entreprises : 10 à 15% des étudiants effectuent ce stage à l'étranger ;
- en 5ème année, un stage d'étude de projets (2 semaines), une mission d'étude à l'étranger (4 semaines) et un stage de fin d'études de 24 semaines en France ou à l'étranger (environ 10% d'une promotion).

Ces stages sont remarquablement bien organisés et encadrés par le directeur des études et les enseignants des différents départements de l'École. Les stages de longue durée (supérieure à 8 semaines) font l'objet d'un document suivi avec avis du maître de stage sur le déroulement à plusieurs étapes du stage et sur la conduite du stagiaire. Tous les stages font l'objet d'un rapport et d'une note, à l'exception du stage d'initiation et de motivation.

Les élèves ingénieurs en stage de fin d'études bénéficient d'un suivi original : il leur est affecté une personne-ressource choisie pour ses compétences dans le domaine étudié et dont le rôle est de les aider sur les plans méthodologique, technologique et scientifique.

Ainsi, il est proposé à l'étudiant un dossier de suivi de stage à remplir (après 2 mois, présentation des travaux ; après 3 mois plan succinct des travaux ; après 4 mois plan détaillé de la soutenance).

Le mémoire du stage de fin d'études est rédigé en français et présenté devant un jury composé du responsable de département (président), d'un permanent de l'École, du maître de stage (in situ) et du professeur de stage (extérieur).

Chaque année 200 offres de stages de fin d'études sont proposées aux 90 élèves ingénieurs.

Outre leurs stages, les étudiants accomplissent deux "missions d'études". Ces activités pédagogiques présentent de nombreux intérêts : outre la découverte de nouveaux contextes, elles confrontent les étudiants à des réalités concrètes qu'ils auront à analyser collectivement (expérience du travail en équipe).

La première mission se situe au cours de la 2ème année et s'étend sur une semaine. Répartis en petits groupes de 8 à 10, les élèves découvrent une petite région agricole française, au travers de l'analyse d'un problème économique local et de la réalisation d'entretiens avec les acteurs concernés. Chaque groupe d'étudiants choisit lui-même le sujet sur lequel portera sa mission d'études. Les résultats de ce travail font l'objet d'une soutenance orale et d'un rapport écrit.

La seconde mission a lieu en 5ème année : elle se déroule à l'étranger, et s'étend sur 4 semaines. La promotion est divisée en dix groupes : à la faveur de cette immersion dans un contexte "différent", les futurs ingénieurs appréhendent, entre autres aspects, la réalité des échanges internationaux. Les destinations géographiques et la nature des études réalisées sont très diversifiées (les algues alimentaires au Japon, l'implantation des maisons de Champagne en Californie, la valorisation des fourrages pauvres au Venezuela, l'agriculture intégrée au Bénin, etc.).

Enfin, des travaux personnels, individuels ou en groupes, sont proposés aux étudiants, de façon à renforcer le lien entre la formation théorique reçue et les réalités du monde du travail.

Les étudiants de deuxième et troisième années réalisent ainsi des dossiers de presse (par petits groupes). Ceux-ci portent sur des thèmes généraux ou de société (2ème année), ou sur des sujets en rapport avec l'agriculture ou le secteur agro-alimentaire (3ème année). En 4ème année, ils réalisent un dossier documentaire relatif à la politique agricole. Les deux missions d'étude en France et à l'étranger font, quant à elles, l'objet de comptes rendus. Au nombre des travaux personnels figurent également un projet informatique (en 2ème année), un "projet fourrager" (en 3ème année), etc. En 5ème année, les étudiants travaillent en équipe sur une "étude de projet", dont la durée est de 60 heures, réparties sur 5 semaines.

Les responsables de l'École souhaitent développer davantage ces travaux personnels, en y affectant davantage de temps (notamment en 4ème et 5ème années). Cela passerait nécessairement par une diminution des heures d'enseignement, ce qui pourrait être réalisé en développant l'auto-apprentissage (à partir de supports écrits et, à terme, en recourant aux nouvelles technologies éducatives).

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants. Celle-ci est principalement réalisée lors des rencontres périodiques (une par trimestre) qui réunissent les responsables pédagogiques de l'École et les délégués élus par les étudiants de chaque promotion.

En fonction des besoins, des groupes de travail ad hoc peuvent être constitués. Ainsi, en 1997-1998, deux groupes rassemblant professeurs et étudiants ont réfléchi aux adaptations à apporter à l'enseignement des langues étrangères et du français (expression écrite et orale) et à la gestion de l'assiduité. Les réflexions ont débouché, entre autres, sur la décision de constituer des "groupes d'objectifs" pour l'apprentissage des langues étrangères (ceux-ci se substituant, à partir de la 3ème année, aux "groupes de niveau" mis en place lors des deux premières années). Pour ce qui la concerne, l'assiduité est maintenue obligatoire ;

En revanche, il n'existe pas d'évaluation formalisée (questionnaire) et systématique de chaque enseignement par les étudiants. Dans ce domaine, de nombreux outils existent, dont l'ESITPA pourrait utilement s'inspirer pour connaître, de façon fine et "objective", la perception qu'ont les élèves ingénieurs du contenu, des méthodes pédagogiques et du positionnement de chaque matière enseignée.

3 - L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Les relations internationales de l'ESITPA sont, pour l'instant, peu développées. Certes, l'École entretient des relations avec plusieurs établissements étrangers, mais ces liens demeurent ponctuels (ils sont motivés par la recherche de stages et l'organisation des missions d'étude). Toutefois, des contacts sont actuellement en cours d'approfondissement avec l'université de Saragosse (programme Socrates) et la Pologne (dans le cadre du partenariat établi entre les Chambres d'agriculture et la Fondation France-Pologne).

Les responsables de l'ESITPA se montrent malgré tout soucieux de développer l'ouverture internationale de leur établissement : ils considèrent celle-ci comme un axe stratégique majeur pour les prochaines années. Dans un premier temps, ils souhaitent accroître le nombre de stages de longue durée à l'étranger. La priorité suivante concernera le suivi de parcours de formation "hors des frontières", ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers et les échanges d'enseignants.

La mise en œuvre d'une politique active en matière de relations internationales nécessitera toutefois une organisation et des moyens humains ad hoc. Dans ce domaine, des partenariats fructueux pourraient être noués avec l'université de Rouen et d'autres établissements d'enseignement supérieur de la région. La volonté du Conseil régional de Haute-Normandie de soutenir les initiatives dans ce domaine devrait constituer un facteur favorable à l'instauration de telles synergies. Par ailleurs, l'ESITPA pourra prendre appui sur le réseau d'échanges internationaux de l'APCA et des Chambres d'agriculture.

L'enjeu de l'équilibre des échanges d'étudiants passera, quant à lui, par une modification de l'architecture du cursus, de façon à harmoniser celui-ci avec les dispositifs en vigueur dans la plupart des autres pays. La proposition d'enseignements en langues étrangères (anglais) constituera un autre facteur d'attractivité de l'École auprès des étudiants étrangers.

Actuellement, pas de séjours d'études à l'étranger, mais un stage obligatoire et une mission d'étude. Le stage de fin de 1ère année se déroule obligatoirement au sein d'un pays de l'Union européenne dont la langue nationale est l'une de celles enseignées à l'École (l'anglais, l'allemand ou l'espagnol). Dans les faits, la très grande majorité des élèves effectuent ce stage dans un pays de langue anglaise, l'Allemagne et l'Espagne attirant peu de candidats. La mission d'étude de 5ème année (4 semaines) est, elle aussi, toujours accomplie à l'étranger (le choix des destinations n'est pas *a priori* limité).

Par ailleurs, les élèves ingénieurs de 4ème année ont la possibilité d'accomplir à l'étranger leur stage d'initiation à la recherche. Mais seuls 10 à 12 d'entre eux (en moyenne) choisissent cette option. La direction de l'École déplore vivement ce faible nombre de candidats au départ (d'autant plus que la Région Haute-Normandie accorde des bourses à cette fin). De même, une dizaine d'élèves seulement choisissent de quitter la France pour accomplir leur stage de fin d'études (la plupart des étudiants estiment que cela pénaliserait leur future insertion professionnelle).

L'enseignement des langues étrangères. En matière d'enseignement des langues étrangères, l'ESITPA a fait le choix judicieux d'ériger l'anglais au rang de priorité : son étude est, en effet, obligatoire du début à la fin de la scolarité. De plus, tous les élèves ingénieurs doivent suivre des cours de seconde langue (allemand ou espagnol) au cours des deux premières années ; ceux-ci deviennent ensuite facultatifs. Enfin, une nouvelle possibilité vient d'être introduite : à partir de leur 3ème année, les étudiants qui le souhaitent peuvent abandonner la seconde langue pratiquée au profit d'une autre (remplacer l'allemand par l'espagnol, ou l'inverse).

Les promotions de 1ère et de 2ème année sont divisées en groupes de niveau. À partir de la 3ème année, les étudiants sont répartis en "groupes d'objectifs". Cette initiative est intéressante : elle permet en effet d'adapter le mode d'enseignement en fonction des souhaits spécifiques de chaque élève (objectif de "quasi bilinguisme" pour certains, de "bon niveau" pour d'autres).

Outre l'instauration de ces groupes d'objectifs, une autre modification récente a résidé dans la réduction de la taille des groupes : celle-ci est passée de 22-23 à 15 élèves, de façon à favoriser au maximum l'expression orale.

Les étudiants ont la possibilité de passer des diplômes officiels de langues, comme le SEFIC ou le TOEIC (anglais), le ZDAF ou le ZMP (allemand), l'ELYTE ou le certificat européen (espagnol)...

4 - LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'enseignement d'informatique, dispensé lors des deux premières années du cursus, a été récemment rénové : le nombre de cours magistraux a été sensiblement réduit au profit des travaux pratiques et des projets par petits groupes. Parallèlement, le parc de micro-ordinateurs a été augmenté, de façon à ce que chaque étudiant puisse travailler seul sur un poste.

Les deux salles informatiques (26 et 12 postes, en réseau) sont également utilisées dans le cadre des enseignements de statistique, d'économie (logiciels de comptabilité-gestion) et de langues étrangères. Elles sont par ailleurs accessibles aux étudiants 24 heures sur 24 (les élèves de chaque promotion désignent 10 correspondants informatique chargés de gérer le dispositif de libre accès mis en place). Quelques outils, peu nombreux (CD-Rom de langues, de reconnaissance des races animales...), sont mis à la disposition des élèves à des fins d'auto-formation dans des domaines techniques. Par ailleurs, certains enseignants incitent les étudiants à effectuer des recherches documentaires sur Internet.

Un site Internet propre à l'École devrait bientôt voir le jour. Outre sa fonction de présentation de l'ESITPA, il permettra de garder le contact avec les élèves lorsque ceux-ci se trouvent dispersés, en France ou à l'étranger (périodes de stages). Le site pourra également être utilisé pour entretenir des relations étroites avec les anciens élèves et ainsi fournir des informations à l'Observatoire des jeunes diplômés récemment mis en place.

5 - INSERTION PROFESSIONNELLE

En février 1998, l'ESITPA a créé un observatoire des jeunes diplômés qui repose sur une enquête semestrielle auprès des trois dernières promotions sorties et sur une enquête annuelle pour les deux années suivantes.

Cela permet de connaître la situation et l'évolution de l'emploi des jeunes diplômés et, à terme, de pouvoir éventuellement établir des profils. Cet observatoire fait ressortir qu'en février 1998 près de 70% des jeunes diplômés disponibles issus de la dernière promotion sont en activité et qu'un an après leur sortie de l'École, plus de 90% des jeunes diplômés sont en activité. Le salaire médian est de 140 KF annuel pour le premier emploi. À la sortie de l'École, les trois principaux secteurs d'embauche sont les organisations professionnelles agricoles, les industries agro-alimentaires et le commerce. Les fonctions occupées concernent surtout l'animation-développement et le commercial. La dernière promotion se répartit de façon homogène entre les petites entreprises et les groupes.

III - LA DOCUMENTATION

Il y a deux sites de documentation (Val-de-Reuil et Rouen) avec un service de 1,5 équivalent temps plein assuré par 2 personnes. Le nombre total de volumes et de 8 219 et celui de périodiques de 120. Il y a 460 lecteurs inscrits. Le centre est ouvert 35 semaines par an et 45 heures par semaine. Sa superficie est de 200 m2 avec 58 places assises.

IV - LA RECHERCHE

L'École disposait en janvier 1999 de 11 enseignants permanents dont 5 docteurs. En conséquence il ne se dégage que 3 pôles ou thématiques significatifs dans 3 domaines :

- Agronomie : "Application de la microbiologie en agronomie" ;
- Agro-industrie - Agro-alimentaire : "Valorisation non alimentaire des produits agricoles" ;
- Sciences économiques : "Gestion de l'entreprise agricole - Occupation du territoire - Agriculture biologique".

1 - PROJET DE RECHERCHE EN AGRONOMIE

L'ESITPA participe au pôle de compétence "Sol et Eau" de Haute-Normandie destiné à regrouper toutes les connaissances en matière d'érosion et de ruissellement pour établir les priorités à appliquer sur le terrain en cas de risque climatique. Cela relève de la gestion des sols (machinisme), de la bioclimatologie et de l'agronomie (synthèse climat-sol-plante) et plus généralement des applications de la microbiologie à des questions agronomiques, ce qui est totalement adapté dans une école d'ingénieurs pour le domaine des sciences de la vie.

L'objectif final est de trouver des outils biologiques simples de caractérisation des sols. L'École dispose des compétences en agronomie de deux enseignants-chercheurs (1/5 du temps consacré à la recherche) et en microbiologie d'un enseignant-chercheur (1/3 du temps) avec en permanence 4 élèves ingénieurs en stage de fin d'études et l'embauche future d'un technicien à plein temps, pour effectuer ces recherches sur les indicateurs biologiques des sols afin de conseiller l'agriculture. Cette petite équipe est très dynamique et est très bien intégrée de façon interdisciplinaire et inter-organismes avec les acteurs régionaux et nationaux concernés : université de Rouen, Laboratoire de Microbiologie du froid, Chambres d'agriculture, Direction régionale de l'environnement DRAF et INRA d'Orléans (notamment avec ce dernier pour la microbiologie associée au ruissellement et à l'érosion : modélisation, données physico-chimiques pour la qualité des eaux et l'environnement).

Comme les moyens humains à investir par l'École sont faibles (3 enseignants-chercheurs, 1 technicien et 4 élèves ingénieurs/an), le CNE ne peut qu'encourager cette équipe à adhérer à la grande opération "Institut de l'environnement" orientée qualité des eaux-microbiologie, biodiversité en se rattachant à l'École doctorale Normandie Chimie-Biologie au sein du DEA Rouen-Caen qui comporte 3 options : neurosciences, systèmes régulateurs de la cellule eucaryote et systèmes intégrés, cette dernière option relevant tout particulièrement des compétences de cette petite équipe qui est fortement à soutenir par l'École.

2 - PROJET DE RECHERCHE EN AGRO-INDUSTRIE - AGRO-ALIMENTAIRE

Le thème général porte sur la valorisation non alimentaire des produits agricoles et s'appuie sur deux petites équipes de statistique et d'informatique d'une part, et de génie biologique, génie industriel (fermenteurs et rhéologie) d'autre part.

Si les sujets développés semblent très riches et prometteurs (élaboration d'alcool par voie biologique, utilisation de micro-organismes ou microbes pour piéger les métaux lourds, thermolyse de substances nuisibles dans les déchets urbains, statistiques non paramétriques et fonctions de hasard et survie d'un organisme), ces sujets ne peuvent être menés et encadrés actuellement que par deux enseignants-chercheurs aidés d'un technicien de laboratoire et des élèves ingénieurs en projet de fin d'études.

Le Comité recommande fortement aux deux enseignants-chercheurs de ne pas se diversifier dans de trop nombreux sujets, pour le développement des activités scientifiques, et de se rattacher aux laboratoires universitaires de l'université de Rouen-Caen ou du CNRS, à savoir le laboratoire de Modélisation stochastique et le CORIA dans le cadre de l'école doctorale précédemment citée. La thématique principale à retenir est la valorisation non alimentaire (ou énergétique) de biomasse de type pollution agro-industrielle.

3 - PROJET DE RECHERCHE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Ce projet de recherche basé sur les compétences en économie agricole (maîtrise des méthodes utilisées en économétrie) et en politique agricole et gestion de l'entreprise semble très intéressant et en relation très étroite avec l'enseignement de l'École. Mais, étant donné la faiblesse des effectifs et l'importance des sujets pour la formation des élèves ingénieurs de l'École, il ne saurait être question de créer un laboratoire orienté Sciences de l'homme et de la société à l'ESITPA. Le CNE recommande plutôt de travailler en partenariat avec les Chambres d'agriculture et certains laboratoires INRA de l'INA-PG.

V - LA VIE ÉTUDIANTE

À Val-de-Reuil, une résidence universitaire a été construite sur le terrain de l'École. Elle est louée par bail emphytéotique à une société d'HLM. Tous les étudiants célibataires doivent loger dans cette résidence pendant les 3 premières années. Le restaurant universitaire se trouve à 300 m de l'École. Il est loué à une société d'HLM, mais les équipements sont propriétés de l'École.

À Rouen, il n'y a pas de logement prévu par l'École ; le CROUS de Rouen est à leur disposition pour les repas.

L'ESITPA ne dispose pas d'installation sportive propre. Elle utilise, moyennant une contrepartie financière, des installations de la ville de Val-de-Reuil : gymnase, terrains omnisports, piscine. Toutes les activités sportives sont assurées à Val-de-Reuil, même pour les étudiants du site de Rouen. Certaines équipes sont engagées dans les compétitions FNSU.

Les activités socioculturelles sont gérées et assurées par le bureau des élèves (BDE).

Pro Service ESITPA est une association de type junior entreprise qui propose aux entreprises des réalisations d'enquêtes, de travaux d'études. La direction et les étudiants de l'École sont conscients que l'homologation "junior entreprise" est un objectif indispensable à atteindre le plus vite possible.

Il y a une vingtaine d'associations et clubs : Aquarium (course à la voile de l'EDHEC), Ingénieurs sans frontière, association sportive, club théâtre, club photo…

Enfin, rappelons l'existence des Interagri qui rassemblent chaque année les 6 écoles "Agri" pour des compétitions sportives et un colloque professionnel. Il s'agit d'une manifestation de masse (1 500 personnes pendant 3 jours) qui nécessite une préparation très soignée.

VI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ANIMATION DU MILIEU RURAL

1 - LE CONTEXTE LÉGAL

Parmi les objectifs qu'elle assigne aux écoles d'ingénieurs en agriculture privées ayant conclu un contrat avec l'État, la loi fondatrice du 31 décembre 1984 désigne leur participation "*au développement agricole et à l'animation du milieu rural dans les cadres national, régional, départemental et local*".

Ces objectifs doivent mobiliser des actions bénéficiant de l'aide publique dans les différents champs de la formation initiale et continue, du partenariat avec le milieu socio-économique, du développement et de la recherche agricoles et para-agricoles.

2 - LES RÉPONSES DE L'ESITPA

Au cœur d'une grande région agricole et partie intégrante de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, l'ESITPA a une vocation naturelle à s'insérer dans le développement économique et l'animation du milieu rural. Au surplus, la région est particulièrement sous-équipée en matière d'enseignement supérieur et de recherche agronomique. L'ESITPA est seule, et aucune implantation de l'INRA n'existe en Haute-Normandie.

Cette situation ouvre des possibilités considérables à l'École. Or, l'évaluation aboutit au constat d'une faible contribution de l'institution au développement économique et à l'animation du milieu rural. Les actions réalisées sont le plus souvent ponctuelles et ne procèdent pas d'une politique conséquente envisagée sur le long terme. C'est au coup par coup que l'École répond à des sollicitations et soumissionne aux appels d'offres. Cette présence épisodique rend sa visibilité insuffisante pour qu'il lui soit fait appel comme il conviendrait.

Parmi les raisons de cette situation figure l'insuffisance des moyens d'un organisme dont la vocation première reste l'enseignement. Il faut y ajouter l'installation de l'École à Val-de-Reuil qui l'handicape par son caractère récent et par l'isolement qui en résulte par rapport à toutes les institutions de l'agriculture régionale : "loin des yeux, loin du cœur". Par ailleurs, au cœur de l'ensemble structuré de l'APCA, l'ESITPA ne peut facilement se déployer par la voie de la formation professionnelle continue qui l'installerait dans le développement et l'animation. Cette voie lui est fermée, ou presque, du fait de l'existence d'un organe spécifique dédié par l'APCA à la formation professionnelle continue.

Dans cette perspective, les possibilités de déploiement vers le développement et l'animation sont importantes. L'ESITPA y trouvera une place dès qu'elle aura réglé les problèmes de structures et de moyens qui aujourd'hui l'entravent.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Délocalisée à Val-de-Reuil en 1976 à partir de Paris, l'ESITPA pouvait envisager son devenir par rapport aux perspectives qui étaient entrevues pour la ville nouvelle. L'absence du développement alors anticipé se traduit sur l'École qui se trouve seule dans une ville dont la croissance ne s'est pas réalisée.

Cet isolement, ajouté à sa dimension réduite, impose de lourdes contraintes à l'ESITPA. Aux contraintes de dimension s'ajoutent des particularités institutionnelles liées à l'incorporation de l'École comme service de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture. En apparence, cette situation présente des avantages sans pareil.

Il est vrai que, par exemple, en termes de stabilité comme de statut général, l'amarrage à l'organisation professionnelle de statut public qu'est l'APCA est du plus grand intérêt.

En revanche, dans l'ensemble des activités de l'Assemblée, l'ESITPA est d'une dimension insuffisante pour constituer l'enjeu qui assure la visibilité. En prolongement, la position institutionnelle de l'École ne favorise pas l'attention des autres institutions publiques et privées de l'agriculture, qui considèrent naturellement que sa maison-mère assure l'École de l'essentiel.

À la vérité, si cette position ne nuit pas à l'École, les avantages n'en sont pas évidents, notamment lorsque l'on regarde les modalités de son financement.

En pratique, l'ESITPA est enserrée dans une dimension insuffisante pour atteindre la masse critique optimale au regard d'une région agricole démunie de recherche publique spécialisée et dont elle constitue l'unique établissement d'enseignement supérieur agronomique et agro-alimentaire.

La prise en compte de cette situation appelle des clarifications sans lesquelles l'avenir même de l'École sera problématique. Parmi ces clarifications figure en priorité absolue la question de la localisation dont le futur ne peut s'envisager à Val-de-Reuil. Cela conduit à recommander l'accélération du processus engagé en vue du rassemblement de toute l'École à Rouen.

Cela étant, figure aussi en priorité le renforcement des moyens. Ceux-ci sont aujourd'hui trop limités, même si l'École a su tirer un bon parti de sa situation en faisant appel à des enseignants extérieurs de qualité.

Elle s'est trouvée dans la position théorique du maître d'ouvrage contraint de déléguer l'ensemble de la maîtrise d'œuvre et de la réalisation de ses travaux. Pour qu'elle soit durable et tenable, pareille situation impose un niveau d'encadrement minimal que n'a pas encore atteint l'École. Cela fait aussi obstacle à l'évolution souhaitée d'une plus grande personnalisation du cursus.

Sur un autre plan, sa dimension impose aussi à l'École de rechercher les synergies qui lui permettront d'éviter l'insularité qui, dans son cas, pourrait présager l'asphyxie. À ce jour, l'École développe des partenariats bilatéraux. Le plus conséquent l'associe à l'INA PG qui opère dans un autre secteur de l'enseignement supérieur.

Si ces partenariats doivent être envisagés sans exclusive, l'ESITPA pourrait s'insérer davantage dans le réseau existant de la FESIA selon des modalités appropriées. Les modalités peuvent s'entendre "tous azimuts" ou plus particulièrement avec l'une ou l'autre école du réseau. Par ailleurs, la future localisation à Rouen, ville universitaire, sera à mettre à profit pour envisager les collaborations et associations utiles dans une perspective d'enracinement régional.

Malgré ses handicaps, l'École est créditée d'un bilan largement positif par ceux qui en justifient l'existence : les étudiants. Cela milite pour lever les obstacles nombreux placés sur la route de l'établissement qui, rappelons-le, est seul dans une région où l'agriculture et le monde rural ne sauraient se passer des équipements intellectuels que constituent, séparément et associés, l'enseignement supérieur agricole et la recherche.

POSTFACE : RÉPONSE DU DIRECTEUR

E.S.I.T.P.A.

VAL DE REUIL – ROUEN

B.P. 607 – Rue Grande
27106 VAL DE REUIL Cedex
(**02 32 59 14 59**
Fax 02 32 59 66 21

POSTFACE C.N.E. – E.S.I.T.P.A.

Réponse du Directeur

L'élaboration du dossier d'évaluation interne et la mission d'experts du C.N.E. ont permis, à la majorité du personnel de l'Ecole et à une représentation significative des étudiants, d'être associées à ce travail de réflexion.

Etablie sur des données de l'année 1997/1998, la situation de l'Ecole a bien sûr évolué avec des réalisations en cours :

. utilisation des nouvelles techniques de l'information et de la communication,
. développement des activités de recherche,
. renforcement substantiel et diversification de l'équipe pédagogique permanente en 1998/1999 qui seront poursuivis encore sur plusieurs années.

Le positionnement géographique et la faible visibilité de ses projets ont, certes, limité le développement de l'E.S.I.T.P.A., cependant, le C.N.E. a pu apprécier et reconnaître de solides acquis :

. la composition et la diversité de la formation généraliste assurée et valorisée par de nombreux débouchés,
. la référence forte à l'agriculture et la production agricole, mais aussi aux activités d'amont et d'aval,
. le principe d'alternance avec des situations concrètes vécues au travers de stages diversifiés et bien encadrés tout au long du cursus développant ainsi de réelles capacités d'adaptation.

Par contre, un nécessaire regroupement de l'Ecole sur un seul site apparaît encore plus pressant et nous nous approprions donc le souhait du C.N.E. sur la nécessité du regroupement de l'Ecole sur ROUEN. L'éclatement actuel est fortement préjudiciable à son évolution et son caractère d'urgence doit être pris en compte, obligatoirement, dans le Contrat de Plan Etat-Région.

Ce regroupement permettra de supprimer :
- un surcoût important du fonctionnement de l'Ecole en concurrence de financement avec des moyens pédagogiques et de recherche
- une dispersion du personnel en sous-effectif
- un blocage de tout projet dans une situation d'attente
- une difficulté d'ancrage et un faible impact dans une région pour qu'un établissement d'enseignement supérieur agricole puisse assurer un rôle appréciable en synergie avec le pôle universitaire et de recherche de ROUEN;

L'ouverture internationale doit être une préoccupation importante pour l'E.S.I.T.P.A. Si les étudiants réalisent obligatoirement des séjours et stages à l'étranger, l'Ecole doit néanmoins engager des partenariats formels avec d'autres établissements ou structures sur les principaux pays et continents. Cette ouverture organisée nécessite des réaménagements du cursus pour respecter les principes de réciprocité et d'alternance.

Enfin, l'appartenance de l'Ecole au réseau des Chambres d'Agriculture à travers l'AP.C.A. offre de larges possibilités de contacts, de sujets d'étude ou de stages aux étudiants. Ces possibilités continueront d'être entretenues et enrichies sans exclusive, avec l'ambition, une fois le regroupement réalisé, de doter l'Ecole d'un nouveau projet pédagogique qui exprime et valorise à la fois son ancrage agricole et sa volonté d'ouverture.

Val de Reuil, le 9 octobre 1999

Paul DENIEUL, Directeur

CNE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS ET DE TECHNICIENS POUR L'AGRICULTURE

PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

ÉVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987
L'université d'Angers, 1987
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988
L'université de Savoie, 1988
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989
L'université de La Réunion, 1989
L'université Lumière Lyon II, 1989
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989
L'université Rennes I, 1989
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991
L'université Strasbourg II, 1991
L'université de Nantes, 1991
L'université de Reims, avril 1991
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991
L'université de Rouen, 1991
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992
L'université Montpellier I, 1992
L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992
L'université de Nice, 1992
L'université du Havre, mai 1992
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992
L'université Nancy I, 1992
L'université Bordeaux I, 1993
L'université René Descartes - Paris V, 1993
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993
L'université de Metz, 1993
L'université d'Orléans, 1993
L'université de Franche-Comté, 1993
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994
L'université François Rabelais - Tours, 1994
L'université d'Aix-Marseille II, 1994
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994
L'université Bordeaux II, 1994
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994
L'université Nancy II, 1994
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995
L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995
L'université de Bourgogne, 1995
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

L'université d'Artois,1996
L'université de Cergy-Pontoise, 1996
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996
L'université du Littoral, 1996
L'université de Marne-la-Vallée, 1996
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines,1996
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle*, 1997

L'université de technologie de Troyes*, 1998

L'université de Bretagne-sud*, 1999
L'université française du Pacifique*, 1999

Les écoles et autres établissements

L'École française de Rome, 1986

L'École nationale des Ponts et chaussées, 1988

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

L'École normale supérieure, 1990

L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991
L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991
L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991
L'École française d'Athènes, 1991
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991
L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'École des Chartes, 1992
L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992
L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992
L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992
Les Écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992
Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993
L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994
L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994

L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995
L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995
L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996
L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, 1996
L'IUFM de l'académie de Caen*, 1996
L'IUFM de l'académie de Grenoble*, 1996
L'IUFM de l'académie de Lyon*, 1996
L'Institut national des sciences appliquées de Lyon*, 1996
L'École centrale de Lyon*, 1996

L'École normale supérieure de Lyon*, 1997
Le Palais de la découverte*, 1997
La Casa de Velázquez*, 1997
L'École française d'Athènes*, 1997
L'École française de Rome*, 1997

L'IUFM de l'académie d'Amiens*, 1998
L'IUFM de l'académie de Reims*, 1998
L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais*, 1998
L'IUFM de l'académie de Rouen*, 1998
L'IUFM de l'académie de Bourgogne*, 1998

L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours*, 1999
L'École nationale de formation agronomique*, 1999
L'Institut français d'archéologie orientale*, 1999
L'IUFM de l'académie de Paris*, 1999
L'IUFM de l'académie de Créteil*, 1999
L'IUFM de l'académie de Versailles*, 1999
L'IUFM de l'académie de Besançon*, 1999

Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995
L'École centrale de Nantes, 1995
L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996
L'université Claude Bernard-Lyon I*, 1996
L'université Jean Moulin-Lyon III*, 1996

L'université Lumière-Lyon II*, 1997

L'université de technologie de Compiègne*, 1998
L'Institut national des sciences appliquées de Rouen*, 1998
L'université de Rouen*, 1998
L'université du Havre*, 1998
L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement*, 1998
L'université de Caen*, 1998
L'Institut polytechnique de Sévenans*, 1998

L'université de Reims - Champagne-Ardenne*, 1999

ÉVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3ème cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998
La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation Française, 1989

** Rapport ayant donné lieu à un Profil*

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, (rapport annuel), La Documentation Française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation Française, 1993

Rapport au Président de la République, 1994

Évolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation Française, 1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation Française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

Enseignement supérieur : autonomie, comparaison, harmonisation (rapport 1995-1999), La Documentation Française, 1999

Rapports thématiques

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Les universités nouvelles, 1996

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

Les universités de Normandie, 1999

La valorisation de la recherche : observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP, 1999

Les formations supérieures soutenues par la Fondation France-Pologne, 1999

Le sport à l'université : la pratique du sport par les étudiants, 1999

Bulletins n° 1 à 27

Profils n° 1 à 38

COMPOSITION DU COMITÉ

Monsieur Jean-Louis AUCOUTURIER, président

Monsieur Georges CREMER, vice-président

Monsieur Pierre VIALLE, vice-président

Monsieur Philippe BENILAN

Monsieur Jean-Jacques BONNAUD

Monsieur Hubert BOUCHET

Madame Chantal CUMUNEL

Monsieur Michel FARDEAU

Monsieur Claude FROEHLY

Monsieur Jean-Claude GROSHENS

Monsieur Claude JESSUA

Monsieur Patrick LEGRAND

Monsieur Georges LESCUYER

Madame Chantal MIRONNEAU

Monsieur Pierre TOUBERT

Monsieur Laurent VERSINI

Monsieur Jean-Loup JOLIVET, délégué général

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tel. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94
Internet : http://www-cne.mesr.fr

Autorité administrative indépendante

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier
Édition-Diffusion : Francine Sarrazin